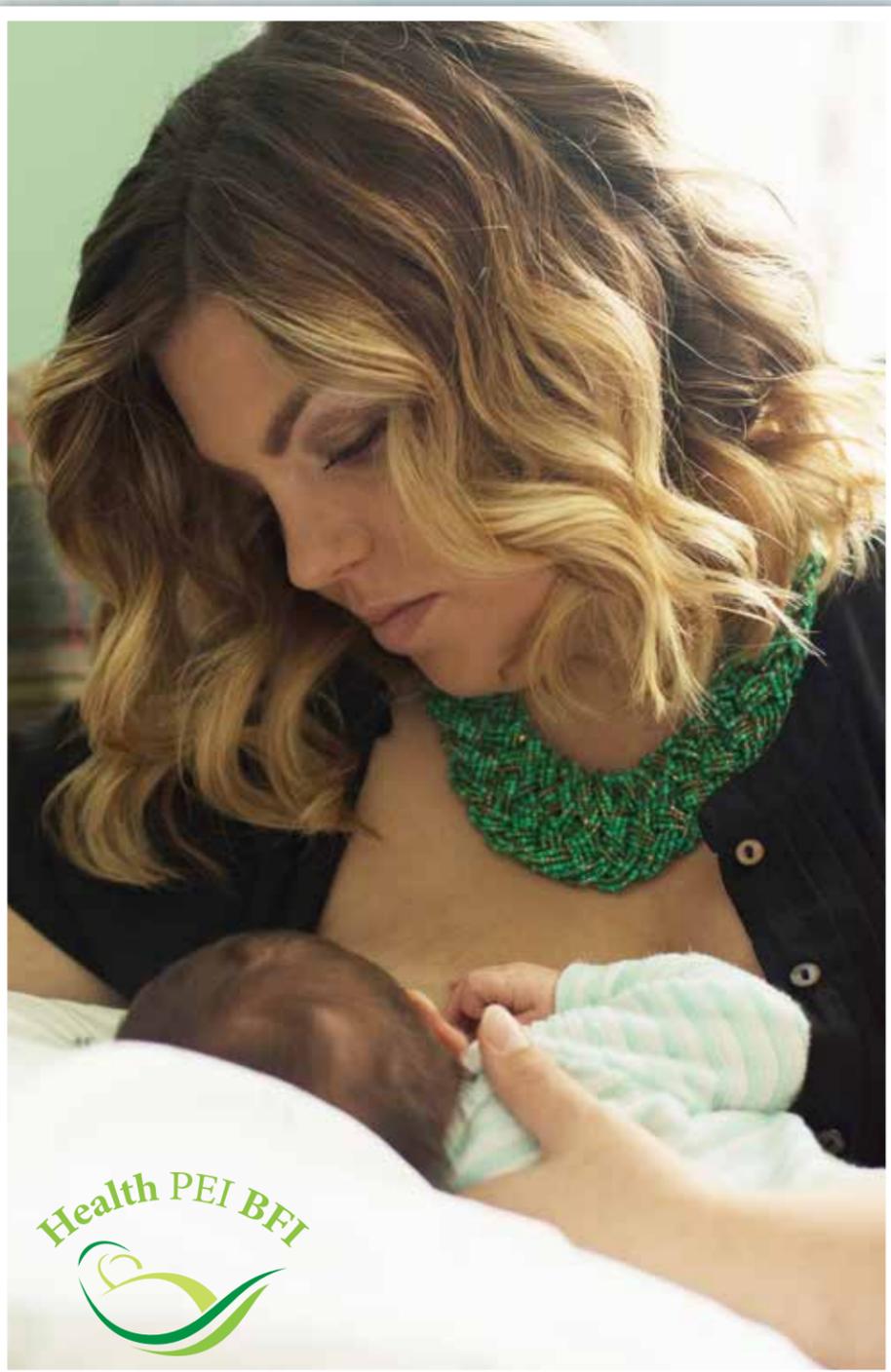


Santé Î.-P.-É. assure la promotion, le soutien et la protection  
de **L'ALLAITEMENT!**

Notre politique : Promouvoir, soutenir et protéger l'allaitement maternel, et respecter la mère dans son choix sur la façon de nourrir son bébé.

Nous avons à cœur de vous aider à allaiter votre bébé – à l'hôpital, à la maison et dans la collectivité.



### À L'HÔPITAL...

- Notre personnel a reçu la formation nécessaire pour vous aider alors que vous commencez à allaiter votre bébé.
- Nous vous donnerons toute l'information nécessaire pour prendre une décision éclairée concernant l'alimentation de votre bébé à la lumière de l'expérience et des résultats des recherches les plus récentes.
- Nous encourageons le contact peau à peau entre vous et votre bébé dès la naissance et tout au long de votre séjour à l'hôpital.
- Nous vous aiderons à apprendre comment positionner votre bébé et comment lui faire prendre le sein pour pouvoir l'allaiter avec succès.
- Sans votre consentement, nous ne donnerons rien d'autre à votre bébé que votre lait maternel.
- Nous favoriserons la cohabitation avec votre bébé jour et nuit à moins qu'une raison médicale ou de sécurité ne l'empêche.
- Nous vous aiderons à reconnaître les signes de faim pour savoir quand allaiter votre bébé.
- Nous ne donnerons pas de suce ou de biberon doté d'une tétine à votre bébé, car cela pourrait nuire à l'allaitement.
- Nous vous informerons sur les programmes communautaires de soutien à l'allaitement et vous en donnerons les coordonnées.

### DANS LA COLLECTIVITÉ...

- Notre personnel a reçu la formation nécessaire pour vous aider à continuer d'allaiter votre bébé.
- Pendant votre grossesse, nous vous donnerons toute l'information nécessaire pour prendre une décision éclairée concernant l'alimentation de votre bébé à la lumière de l'expérience et des résultats des recherches les plus récentes.
- Nous vous encouragerons à donner à votre bébé uniquement du lait maternel au cours des six premiers mois environ.
- Nous vous aiderons à apprendre quels aliments solides votre bébé doit consommer à partir de l'âge de six mois, pendant que vous continuez à allaiter.
- Nous continuerons de vous aider à allaiter votre bébé jusqu'à l'âge de deux ans et plus.
- Nous vous offrirons un endroit accueillant où vous pouvez allaiter votre bébé.

**L'allaitement**  
est la première étape d'une  
**SAINE** alimentation tout  
au long de la vie!